

Licence professionnelle Responsable de secteur de productique industrielle

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Responsable de secteur de productique industrielle. 2011, Université de Toulon. hceres-02038084

HAL Id: hceres-02038084 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038084v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LP120002671

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Responsable de secteur de production industrielle

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2007, cette licence est portée par l'IUT de Toulon (site de Toulon), en partenariat avec l'AFPI de Provence. Le diplômé sera capable de : participer à l'évolution des produits techniques, concevoir et réaliser un mécanisme unitaire ou petite série, utiliser les outils méthodologiques de contrôle et de qualité dans le respect des délais et des coûts, seconder un chef d'entreprise de PME/PMI. La formation est ouverte exclusivement en alternance à travers des contrats de professionnalisation. Les diplômés peuvent valider en parallèle, mais de manière indépendante, un Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) « Responsable de secteur de productique industrielle » (MQ 90 070073), qualification professionnelle délivrée par l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), reconnue nationalement par toutes les entreprises de la branche « Métallurgie ». Les effectifs, initialement entre vingt/vingt-cinq étudiants, sont tombés à cinq lors de la dernière rentrée suite aux difficultés économiques connues par le secteur.



Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24-20-5
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	néant
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi	75 % - 80 %

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Il convient de souligner tout d'abord que la mise en place de cette nouvelle spécialité souhaitée par les entreprises industrielles locales, est à la fois récente et réalisée dans des conditions économiques favorables. De ce fait, le choix initial, cohérent et favorable à l'insertion professionnelle, de l'ouvrir exclusivement en alternance *via* des contrats de professionnalisation, s'est traduit par un véritable effondrement de l'effectif, passé de vingt-quatre à cinq en trois ans. Ce contexte ne peut être mis évidemment au crédit des responsables de cette spécialité.

Ceci posé, il faut néanmoins souligner que le dossier fourni n'a guère facilité le travail d'évaluation, tant il est succinct, incomplet et imprécis. Si on peut comprendre qu'un bilan après trois ans de fonctionnement soit de taille plus modeste que celui d'une formation ayant dix ans d'âge, il est néanmoins inadmissible que ne soient pas même rappelés les objectifs de la licence et précisées les compétences spécifiques apportées par cette formation vis-à-vis des DUT ou BTS du même domaine. Il est tout autant inacceptable que ne soit donnée aucune information sur les emplois occupés par les diplômés des deux dernières promotions ; ce qui fragilise nécessairement la confiance vis-à-vis des taux fournis. Par conséquent, ces lacunes ont influé sur la notation.



Au positif, cette formation correspond bien à un besoin professionnel local, comme en témoigne le soutien de l'UIMM et le CQPM que peuvent valider les étudiants, parallèlement à cette formation. L'effectif des deux premières années (24 et 20 étudiants) vérifie aussi l'existence de la bonne adéquation entre la formation et les demandes des entreprises. Le champ de compétences assez large retenu (du moins celui deviné *via* ce dossier très allusif) ouvre aux diplômés un vaste éventail de PMI/PME touchant à l'automobile, à la plasturgie, à la mécanique ; ce que favorise aussi le recours à l'alternance.

Si l'investissement des professionnels est fort à travers l'encadrement des stagiaires et globalement, le suivi des étudiants, il est plus modéré au niveau de l'enseignement. En effet, le taux de 36,50 %, devrait être corrigé à la baisse, certains enseignements ne figurant pas dans le cœur de métier pourraient être assurés par des enseignants de l'université. A cette nuance près, l'équipe pédagogique est solide et équilibrée.

Au niveau du recrutement, un fait inquiétant est relevé - mais à relativiser au vu de l'effectif : la disparition en 2010 des titulaires de DUT et le repli sur les seuls étudiants titulaires d'un BTS. Ce point, comme celui des poursuites d'études en master *via* l'apprentissage, aurait du être analysé par le comité de suivi. Ce dernier ne semble donc pas jouer tout le rôle qui devrait être le sien, c'est-à-dire celui d'un conseil de perfectionnement. C'est ainsi qu'il n'est fait mention d'aucune démarche d'évaluation interne de cette formation. Il n'est d'ailleurs pas fourni de fiche d'auto-évaluation. Plus globalement, il n'apparaît guère de démarche réflexive, alors que la situation actuelle de cette licence devrait légitimement inquiéter ses porteurs.

Au final, s'il est certainement souhaitable de laisser un peu de temps à cette licence pour s'affirmer, cela passera nécessairement par une profonde révision de son dossier, alors que cette formation recèle un bon potentiel.

- Points forts :
 - L'ouverture en alternance *via* les contrats de professionnalisation.
 - La bonne adéquation avec les demandes locales et un large éventail de débouchés.
 - Le fort soutien territorial de la branche de la métallurgie.
- Points faibles :
 - Les graves insuffisances du dossier fourni.
 - L'absence de dispositif d'évaluation interne et de démarche réflexive.
 - L'absence d'objectifs de formation et le flou des métiers visés.
 - L'absence d'information précise et fiable sur l'insertion professionnelle.



• Note de la mention (A+, A, B ou C): C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de transformer l'actuel comité de suivi en véritable conseil de perfectionnement capable de poser un véritable diagnostic et de proposer des pistes pour dynamiser cette formation qui possède d'évidents atouts. Un renforcement de la part d'enseignements assurés par des professionnels (des professionnels vraiment en activité) dans le cœur de métier serait utile. Il serait opportun de travailler le référentiel de compétences spécifiques de la formation, en lien avec les équipes pédagogiques des BTS « Conception de produits industriels » ou des DUT du domaine ; ce qui pourrait faciliter un élargissement du recrutement en intégrant de nouveaux employeurs dans le champ de cette licence, laquelle reste trop dominée par les seuls débouchés locaux.